

HONORAIRES DE VENTE

(T.V.A. Incluse)

REMUNERATION

Locaux à usage d'habitation ou professionnel
(Pourcentage appliqué sur le montant de la transaction)

Montant de la transaction	Charge de la rémunération (VENDEURS)
De 0€ à 50 000€	Jusqu'à 20 %
De 51 000€ à 150 000€	Jusqu'à 8 %
De 151 000€ à 200 000€	Jusqu'à 7 %
Au-delà de 200 001€	Jusqu'à 6 %

Conformément aux usages locaux et saufs convention expresse entre les parties (indiquée au mandat) la rémunération sera à la charge de la partie indiquée ci-contre.

Les honoraires comprennent la totalité des frais (commission d'agence, frais d'établissement de promesse ou compromis de vente).

Agence de Clermont

22 bis place du Général Leclerc 60600 CLERMONT
Tél : 03.44.50.53.53 – Fax : 03.44.19.56.76

Siret : 534 950 621 00027 – APE : 6831Z

Carte professionnelle n° T708/G158 délivrée par la préfecture de l'Oise
Garantie financière souscrite auprès de la GALIAN pour un montant de 920 000 €
Responsabilité civile professionnelle souscrite auprès de la MMA
Adhérent FNAIM



Agence de Compiègne

1-2 place Saint Antoine 60200 COMPIEGNE
Tél : 03.44.91.00.00

Siret : 804 613 228 – APE : 6831Z

Carte professionnelle n° T708/G158 délivrée par la préfecture de l'Oise
Garantie financière souscrite auprès de la GALIAN pour un montant de 120 000 €
Responsabilité civile professionnelle souscrite auprès de la MMA
Adhérent FNAIM